

La Rubrique à Clémence

Vaccination

Pour le bien-être de votre troupeau, la prévention est votre meilleur outil pour la santé de vos animaux. Qui dit prévention, parle de vaccination.

À l'automne, vous devriez traiter vos animaux avec IVOMEK solution à verser. Ce produit traite les parasites internes et externes. Les vacciner au TRIANGLE 9 pour prévenir les maladies respiratoires chez les vaches, si elles n'ont jamais été vaccinées, un rappel 1 mois plus tard est nécessaire. Donc, il faut les vacciner 2 fois la première année, ensuite pour les années suivantes une seule dose suffit.

Pour maximiser vos chances que vos veaux nouveau-nés ne soient pas malades, on vaccine les vaches avec le vaccin SCOUR GUARD 4KC de (PFIZER) environ 3 semaines avant le vêlage ou quand les vaches commencent à faire leur pis. Le vaccin est bon pour 3 à 4 semaines. Si elles ne sont pas vèlées un rappel doit être fait. Pour les taures à leur premier veau, elles devraient être vacciner 2 fois : 1ère fois environ 2 mois avant le vêlage et 2ième fois quand elles font leur pis. Il est important que le veau reçoit son Colostrum dans les premières heures de sa naissance car la protection du vaccin se retrouvent dans le premier lait (colostrum). Ce vaccin prévient la diarrhée chez les jeunes veaux ainsi que le ROTA CORONA VIRUS et l'É-COLI.

Si les vaches n'ont pas été vaccinées, on peut administrer aux veaux, à la naissance, une capsule FIRST DEFENSE pour prévenir les diarrhées et le protéger pendant les premières semaines. Important de donner à la naissance une dose d'EXCENEL (vitamine E & sélénium) à être répété environ à 2 mois d'âge.

Par la suite, vous devriez vacciner vos veaux avec BOVA SHIELD GOLD qu'on peut donner quand le veau a atteint 1 mois d'âge, idéalement faire un rappel un mois plus tard. Il y a aussi un vaccin qu'on donne dans les narines, celui-là peut-être administrer à sa naissance.

Pour de plus amples renseignements, vous pourriez vous adresser à votre vétérinaire qui vous fera un protocole de vaccination. J'espère que ces renseignements pourront vous aider, je vous souhaite bonne chance avec vos vêlages et à la prochaine.

Amicalement Clémence Landry

A la prochaine parution, qui traitera de «préparer vos animaux pour les expositions».